

Praxisbeispiel einer kanadischen Pensionskasse

Eine Anlagestrategie mit Impact

Vorsorgeeinrichtungen können mit ihren Kapitalanlagen über die Rendite hinaus eine positive Entwicklung in bestimmten Themenfeldern fördern. Eine Möglichkeit besteht in der Vorgabe von zusätzlichen Impact-bezogenen Themen und Zielen für gewisse Vermögensteile.

IN KÜRZE

Mit Impact Investing soll eine messbare positive Wirkung erzielt werden. Die beabsichtigte Wirkung und deren Messung unterscheiden sich je nach Themenfeld.

Die kanadische Vorsorgeeinrichtung Fondation investiert einen bedeutenden Teil ihres Portfolios mit einem Impact-Investing-Ansatz und geht dabei weit über die Anwendung von ESG-Kriterien hinaus. Wie macht sie das und was bringt es den Versicherten? Welche Aspekte lassen sich in den Schweizer Kontext übernehmen?

Das «Wohl der Versicherten» ganzheitlich verstehen

Schon bei der Gründung der Vorsorgeeinrichtung Fondation vor 25 Jahren wurde in deren Mission Statement verankert, sich für das Wohl der Arbeitnehmerinnen und Arbeitnehmer der Provinz Quebec einzusetzen.¹ Es geht dabei nicht nur darum, eine finanzielle Absicherung im Alter zu gewährleisten, sondern auch ein soziales und ökologisches Umfeld, das eine hohe Lebensqualität erlaubt. Damit wurde der Grundstein für einen Impact-Investing-Ansatz gelegt, obwohl es den Begriff damals noch überhaupt nicht gab und die Anlagen ganz traditionell bewirtschaftet wurden.

Die Asset Allocation von Fondation ist der einer Schweizer Pensionskasse ähnlich. Es gibt keine Kategorie «Impact Investing». Bei der Umsetzung jedoch geht die Vorsorgeeinrichtung ihren eigenen Weg. Sie verfolgt eine Nachhaltigkeitsstrategie, die zusätzlich eine Impact-Investing-Komponente enthält (siehe Abbildung) und über das gesamte Anlagevermögen angewendet wird.



Mirjam Garzon

Managing Partner Impact Capital Advisory und Senior Advisor, Global Impact Investing Network (GIIN)

Anlegen in zwei Pools

Die Anlagen sind in zwei Pools aufgeteilt: einen «Entwicklungs-Pool» und einen liquiden Pool. Dabei ist die Bewirtschaftung des liquiden Pools an externe Vermögensverwalter ausgelagert und enthält ausschliesslich liquide Anlageinstrumente, hauptsächlich börsenkotierte Aktien und Obligationen. Dieser liquide Pool ermöglicht das Cash-Management der Vorsorgeeinrichtung und entspricht der regulatorischen Vorgabe.

Der Entwicklungs-Pool wird von eigenen Portfoliomanagern bewirtschaftet und orientiert sich hauptsächlich an drei Impact-Themen: Bekämpfung des Klimawandels, nachhaltige Nahrungsmittelindustrie und nachhaltige Städte und Gemeinschaften. Die Wahl dieser drei Themen hat ihren Ursprung in der Mission, ist aber letztlich das Ergebnis eines längeren Prozesses, wie Pierre-Laurent Macridis, Impact Portfolio Manager der Pensionskasse, erklärt.

Insbesondere bei den Private-Equity-Anlagen ging es schon immer um die Identifikation von interessanten Anlageopportunitäten mit Wachstums- und Renditepotenzial für die Zukunft. Natürlich hat sich dabei beispielsweise die Klimathematik mit den damit eng verknüpften Branchen rasch herauskristallisiert. Und schliesslich wurde erkannt, dass das Portfolio viele Kriterien von Impact Investments erfüllt.

Die explizite Verankerung der drei Impact-Themen in der Anlagestrategie gibt es erst seit etwa zwei Jahren. Sie ist das Resultat von Verschmelzung der Mission, bestehenden Impact-Investments und den damit verbundenen Er-

¹ Weitere Informationen finden Sie unter www.fondation.com



Quelle: Fondation

fahrungen und Expertise, die das Investment-Team bereits erlangt hat.

Rendite und Risiko bleiben zentral

Die Auswahl der Anlagen des Entwicklungs-Pools erfolgt primär im Rahmen von Rendite-Risiko-Vorgaben, die das verantwortliche Anlagegremium vorgibt. Das Team verfügt über einen breiten Spielraum in der Allokation der Impact-Themen sowie der Auswahl von geeigneten Anlagevehikeln. Das ist wichtig, damit Opportunitäten optimal genutzt werden können.

Drei verschiedene Finanzinstrumente werden eingesetzt: Beteiligungen an lokalen Unternehmen, Spezial- oder Themenfonds sowie eigene Impact-Vehikel. Zu den Fonds gehören beispielsweise indirekte Immobilienanlagen. Eigene Impact-Vehikel können mit einer Mandatsvergabe verglichen werden, wobei die Umsetzung nach strengen Vorgaben der Vorsorgeeinrichtung erfolgt.

Die Nachhaltigkeitsstrategie gibt einen ESG-Minimalstandard (Umwelt-, soziale, und Governance-Kriterien) für alle Vermögenswerte vor. Bei der Aus-

wahl externer Vermögensverwalter oder Fondsanbieter sind diese Kriterien in den Due-Diligence-Prozess integriert und die Einhaltung wird regelmässig überwacht. Für Anlagen des Entwicklungs-Pools kommen zusätzliche Impact-Kriterien zur Anwendung. Hier differenziert der Ansatz von Fondation. Es muss ein Wirkungsziel definiert und dieses dann anhand bestimmter Kennzahlen gemessen werden. Im Fall von «Bekämpfung der Klimaveränderung» sind dies Investitionen in erneuerbare Energien, wobei klare Ziele zur Einsparung von Treibhausgasen gemacht und gemessen werden.

Diese Zusatzaufgaben bei Auswahl, Überwachung und Reporting von Impact-Investitionen bringen Vorteile bezüglich Qualität der Investments. «Die zusätzlichen Informationen, die wir so erhalten, führen zu einem besseren Verständnis für unsere Anlagethemen, neue Branchen sowie mögliche Zukunftsentwicklungen», sagt Macridis. Schliesslich wirkt sich das positiv auf die Selektion von Investments und damit auf die finanzielle Rendite aus. «Es wird immer

Was ist Impact Investing

Impact Investments sind Anlagen, die mit der Absicht getätigt werden, neben einer kompetitiven finanziellen Rendite auch positive, messbare soziale und ökologische Wirkungen zu erzielen. Impact Investments können sowohl in Schwellen- als auch in Industrieländern und über alle Anlageklassen hinweg getätigt werden. Sie streben eine Marktrendite an, wobei in gewissen Fällen auch – gewollt – eine Rendite unter dem Marktpreis akzeptiert wird.

Impact Investments unterscheiden sich von anderen Nachhaltigkeitsstrategien, indem eine klare Absicht (Intentionality) formuliert wird, Lösungen für eine bestimmte ökologische oder soziale Herausforderung zu finanzieren. Dazu gehören Themen wie nachhaltige Landwirtschaft, erneuerbare Energien, Mikrofinanzierung sowie erschwingliche und zugängliche Grundversorgung wie Wohnen, Gesundheitswesen und Bildung. Ein Kennzeichen von Impact Investing ist die Wirkungsmessung. Der Anleger misst die soziale und ökologische Leistung der zugrundeliegenden Anlagen und vergleicht diese mit den gesetzten Wirkungszielen.

Für mehr Informationen: www.theGIIN.org

deutlicher, dass es nicht nur keine Kompromisse bei der finanziellen Performance gibt, um positiven Impact zu erzielen, sondern es wird immer wichtiger, Impact anzustreben, um auf nachhaltige Weise finanzielle Erträge zu erzielen», sagt Geneviève Morin, Präsidentin und CEO von Fondation.

Das Potenzial von Impact Investing

Impact Investing (Definition siehe Kasten) im Vorsorgeumfeld ist also möglich. Einerseits birgt es das Potenzial, zusätzliche Renditequellen zu eröffnen. Andererseits trägt die positive soziale und ökologische Wirkung der Investments dazu bei, für die eigene und zu-

künftige Generationen eine hohe Lebensqualität zu gewährleisten. Auch das ist für Versicherte ein wichtiger Faktor und wird bei den jüngeren Generationen vermehrt spürbar.

Sicherlich gibt es zwischen Kanada und der Schweiz regulatorische Unterschiede, aber die treuhänderische Pflicht gilt für alle Vorsorgeeinrichtungen und sollte nicht nur die Risikosicht von ökologischen und sozialen Themen berücksichtigen, sondern auch die neuen Anlagechancen und Ansätze.

Die Integration von Impact in eine Anlagestrategie ist ein Prozess, der auf Bestehendem aufbaut. Womöglich bedingt er spezifische Ausbildung oder ex-

terne Begleitung. Sicherlich werden zusätzliche Ansprüche an die Anlageverantwortlichen und Überwachungsorgane gestellt.

Der Blick auf den Aufwand allein darf aber nicht entscheidend sein, denn sonst könnten Opportunitäten übersehen werden, die nicht nur finanziell einen wichtigen Beitrag leisten, sondern eben auch eine positive Wirkung bringen können, als Antwort auf gegenwärtige wirtschaftliche, ökologische und soziale Herausforderungen, mit denen wir alle schon jetzt konfrontiert sind und mehr und mehr sein werden. Auch als zukünftige Rentner. **I**

Exemple pratique d'une caisse de pensions canadienne

Une stratégie d'investissement à impact

Les institutions de prévoyance peuvent utiliser leurs placements pour promouvoir un développement positif dans certains domaines, au-delà du rendement des placements. Une possibilité consiste à créer un impact en spécifiant des thèmes et des objectifs supplémentaires pour certaines composantes des actifs.

EN BREF

Le placement à impact vise à obtenir un impact positif mesurable. L'impact visé et sa mesure diffèrent selon le domaine concerné.

L'institution de prévoyance canadienne Fondation investit une part importante de son portefeuille selon une approche de placement à impact qui va bien au-delà de l'application des critères ESG. Comment procède-t-elle et qu'est-ce que cela apporte aux assurés? Quels aspects sont transposables dans le contexte suisse?

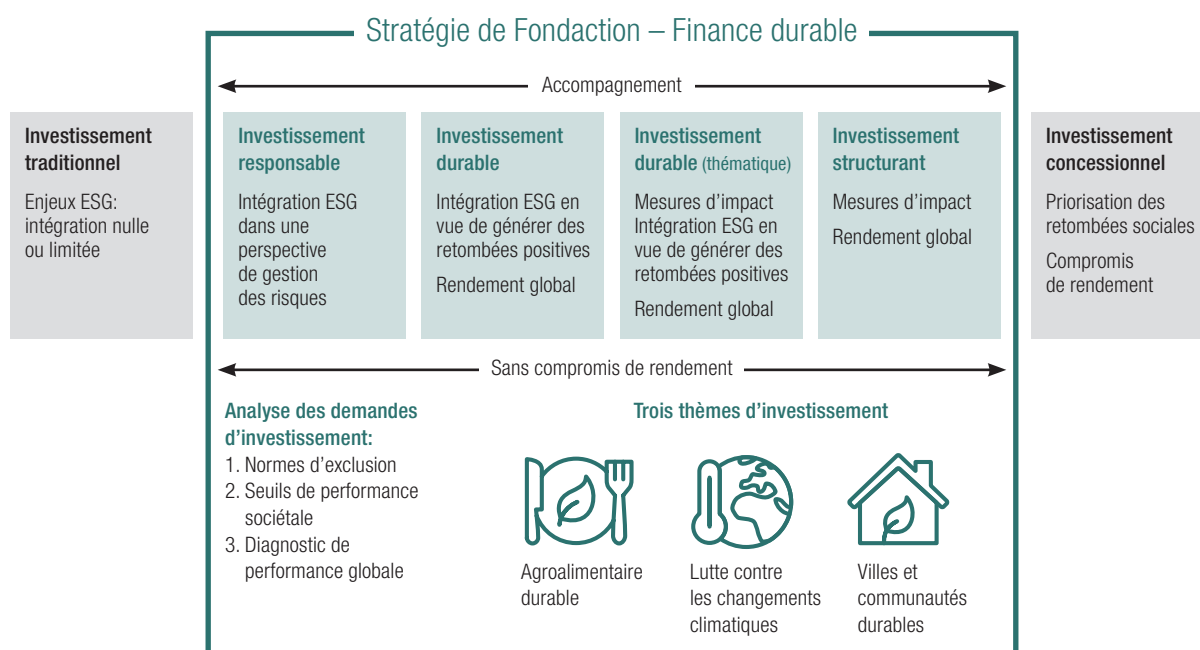
Comprendre le «bien-être de l'assuré» de manière holistique

Lorsque Fondation a été constitué il y a 25 ans, l'énoncé de sa mission comprenait un engagement en faveur du bien-être des travailleuses et des travailleurs de la province de Qué-

bec.¹ L'objectif n'est pas seulement de garantir la sécurité financière dans la vieillesse, mais aussi un environnement social et environnemental permettant une qualité de vie élevée. C'est sur cette base que s'est construite une approche de placement à impact, même si le terme n'existait pas du tout à l'époque et que les placements étaient gérés de manière assez traditionnelle.

La répartition des actifs de Fondation est similaire à celle d'une caisse de pensions suisse. Il n'existe pas de catégorie «placements à impact». Toutefois,

¹ Pour plus d'informations, veuillez consulter le site www.fondation.com



Source: Fondation

pour la mise en œuvre, l'institution de prévoyance suit sa propre voie. Elle poursuit une stratégie de durabilité qui comprend également une composante de placement à impact (voir figure) et qui est appliquée à l'ensemble du portefeuille d'investissement.

Deux pools pour investir

Les placements sont répartis en deux pools: un «pool de développement» et un pool de liquidités. La gestion du pool liquide est confiée à des gestionnaires de fortune externes et ne contient que des instruments de placement liquides, principalement des actions et des obligations cotées. Cette réserve de liquidités permet la gestion de la trésorerie de l'institution de prévoyance et répond aux exigences réglementaires.

Le pool de développement est géré par des gestionnaires de portefeuille propres et se concentre essentiellement sur trois thèmes d'impact: lutte contre le changement climatique, industrie agroalimentaire durable et villes et communes durables. Le choix de ces trois thèmes trouve son origine dans la mission, mais est finalement le résultat d'un processus plus long, comme l'explique Pierre-

Laurent Macridis, gestionnaire de portefeuille d'impact à la caisse de pensions.

Les placements en private equity, en particulier, ont toujours consisté à identifier des opportunités de placement intéressantes présentant un potentiel de croissance et de rendement pour l'avenir. Bien sûr, les questions climatiques, par exemple, avec leurs industries étroitement apparentées, ont rapidement surgi en cours de processus. Enfin, il a été reconnu que le portefeuille répondait à de nombreux critères du placement à impact.

L'ancrage explicite des trois thèmes d'impact dans la stratégie d'investissement n'est en place que depuis environ deux ans. Il est le résultat de la fusion de la mission, des placements à impact existants, ainsi que de l'expérience et de l'expertise connexes que l'équipe de placement a déjà pu acquérir.

Le rendement et le risque restent essentiels

Les placements du pool de développement sont sélectionnés principalement dans le cadre des objectifs de risque/rendement fixés par le comité de placement compétent. L'équipe dispose d'une large

Qu'est-ce que le placement à impact?

Les placements d'impact sont des placements réalisés dans l'intention de générer des impacts sociaux et environnementaux positifs et mesurables, en plus de rendements financiers compétitifs. Les placements d'impact peuvent être réalisés sur les marchés émergents et développés et dans toutes les catégories d'actifs. Ils visent un rendement conforme au marché, bien que dans certains cas, un rendement inférieur au prix du marché soit également – intentionnellement – accepté.

Les placements d'impact diffèrent des autres stratégies de durabilité en ce sens qu'une intention claire (intentionnalité) est formulée de financer des solutions à un défi environnemental ou social spécifique. Il s'agit notamment de questions telles que l'agriculture durable, les énergies renouvelables, la microfinance et les services de base abordables et accessibles tels que le logement, les soins de santé et l'éducation. L'une des caractéristiques du placement à impact est que l'on mesure l'impact. L'investisseur mesure les performances sociales et environnementales des placements sous-jacents et les compare aux objectifs d'impact fixés.

Pour plus d'informations: www.theGIIN.org

marge de manœuvre dans l'attribution des thèmes d'impact et la sélection de véhicules de placement adaptés. C'est important pour que les opportunités puissent être exploitées de manière optimale.

Trois instruments financiers différents sont utilisés: prises de participation dans des entreprises locales, fonds spéciaux ou thématiques, et véhicules d'impact propres. Les fonds comprennent, par exemple, des placements immobiliers indirects. Les véhicules à impact propres peuvent être comparés à un mandat, dont la mise en œuvre s'effectue selon les spécifications strictes de l'institution de prévoyance.

La stratégie de durabilité fixe une norme ESG minimale (critères environnementaux, sociaux et de gouvernance) pour tous les actifs. Lors de la sélection de gestionnaires de fortune ou de fournisseurs de fonds externes, ces critères sont intégrés dans le processus de diligence raisonnable et la conformité est régulièrement contrôlée. Des critères d'impact supplémentaires sont appliqués aux placements du pool de développement. C'est là que l'approche de Fondation se différencie. Un objectif d'impact est défini qui est ensuite mesuré à l'aide de chiffres clés spécifiques. Pour la «lutte contre le changement climatique», il s'agit en l'occurrence de placements dans les énergies renouvelables, avec des objectifs clairs en matière de réduction des gaz à effet de serre, qui sont définis et mesurés.

Les exigences supplémentaires en matière de sélection, de suivi et de reporting des placements à impact apportent des avantages en termes de qualité d'investissement. «Les informations supplémentaires que nous recevons nous permettent de mieux comprendre nos thèmes d'investissement, les nouveaux secteurs et les éventuels développements futurs», déclare M. Macridis. En définitive, cela a un impact positif sur la sélection des placements et donc sur les rendements financiers. «Il est de plus en plus clair que non seulement il n'y a pas de compromis à faire sur la performance financière pour obtenir un impact positif, mais qu'il importe de viser l'impact pour obtenir des rendements financiers de façon durable», déclare Geneviève Morin, présidente et directrice générale de Fondation.

Le potentiel du placement à impact

Le placement à impact (voir encadré pour la définition) est donc possible dans l'environnement de la prévoyance. D'une part, il a le potentiel d'ouvrir des sources de rendement supplémentaires. D'autre part, l'impact social et environnemental positif de ces placements contribue à garantir une qualité de vie élevée pour notre propre génération et les générations futures. C'est également un facteur important pour les assurés et il est de plus en plus ressenti par les jeunes générations.

Il existe certainement des différences réglementaires entre le Canada et la Suisse, mais l'obligation fiduciaire est la même pour toutes les institutions de prévoyance et devrait tenir compte non seulement de la perspective de risque des questions environnementales et sociales, mais aussi des nouvelles possibilités et approches de placement.

L'intégration de l'impact dans une stratégie d'investissement est un processus qui s'appuie sur ce qui existe déjà. Elle peut nécessiter une formation spécifique ou un soutien externe. Il est certain que des exigences supplémentaires sont imposées aux responsables des placements et aux organismes de surveillance.

Toutefois, le surcroît de travail ne doit pas être le facteur décisif, car sinon, on pourrait négliger des opportunités qui non seulement apportent une contribution financière importante, mais peuvent également avoir un effet positif et répondre aux défis économiques, environnementaux et sociaux auxquels nous sommes actuellement tous déjà confrontés et le serons de plus en plus. Y compris en tant que futurs retraités. |

Mirjam Garzon